

Revalorisation du 1^{er} janvier 2020

Catégorie A	
Administrateurs	Pas de revalorisation
Attachés	Attaché : revalorisation de l'ensemble des échelons <u>sauf</u> le 10ème Attaché principal : revalorisation de l'ensemble des échelons <u>sauf</u> le 4ème Directeur : revalorisation de l'ensemble des échelons Attaché hors classe : revalorisation de l'ensemble des échelons <u>sauf</u> le 6ème et l'échelon spécial
Secrétaires de mairie	Revalorisation de l'ensemble des échelons
Ingénieurs en chef	Pas de revalorisation
Ingénieurs	Revalorisation de l'ensemble des échelons <u>sauf</u> le 10ème et l'échelon spécial du grade d'ingénieur hors classe
Conservateurs du patrimoine	Pas de revalorisation
Conservateurs des bibliothèques	Pas de revalorisation
Attaché de conservation du patrimoine	Attaché de conservation du patrimoine : revalorisation de l'ensemble des échelons <u>sauf</u> le 10ème Attaché principal de conservation du patrimoine : revalorisation de l'ensemble des échelons <u>sauf</u> le 4ème
Bibliothécaire	Bibliothécaire : revalorisation de l'ensemble des échelons <u>sauf</u> le 10ème Bibliothécaire principal : revalorisation de l'ensemble des échelons <u>sauf</u> le 4ème
Directeur d'établissement d'enseignement artistique	Revalorisation de l'ensemble des échelons <u>sauf</u> le 9ème
Professeur d'enseignement artistique	Revalorisation de l'ensemble des échelons
Médecin	Pas de revalorisation
Psychologue	Revalorisation de l'ensemble des échelons <u>sauf</u> le 2ème échelon du grade de psychologue de classe normale
Sage-femme	Revalorisation de l'ensemble des échelons
Cadres de santé paramédicaux	Revalorisation de l'ensemble des échelons
Puéricultrices cadres de santé	Revalorisation de l'ensemble des échelons <u>sauf</u> le 1er échelon du grade de puéricultrice cadre supérieur de santé
Cadre de santé infirmier et technicien paramédicaux	Revalorisation de l'ensemble des échelons

Puéricultrice	Revalorisation de l'ensemble des échelons
Puéricultrice (en voie d'extinction)	Revalorisation de l'ensemble des échelons
Infirmiers en soins généraux	Revalorisation de l'ensemble des échelons
Biologistes, vétérinaires et pharmaciens	Pas de revalorisation
Conseiller socio-éducatif	Pas de revalorisation
Assistant socio-éducatif	Pas de revalorisation
Educateur de jeunes enfants	Pas de revalorisation
Conseiller des A.P.S	Conseiller des A.P.S : revalorisation de l'ensemble des échelons <u>sauf</u> le 10ème Conseiller principal des A.P.S : revalorisation de l'ensemble des échelons <u>sauf</u> le 4ème
Directeurs de police municipale	Revalorisation de l'ensemble des échelons

Catégorie B

Pas de revalorisation

Catégorie C

Cadres d'emplois relevant des échelles C1 - C2 et C3	C1 : revalorisation de l'ensemble des échelons C2 : revalorisation du 1er échelon C3 : pas de revalorisation
Agent de police municipale	C2 : revalorisation du 1er échelon Brigadier-Chef principal : revalorisation du 9ème échelon Chef de police municipale : revalorisation du 7ème échelon
Agent de maîtrise	Agent de maîtrise : revalorisation des échelons 6, 7, 8, 9 et 13 Agent de maîtrise principal : revalorisation du 9ème échelon